

ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

Chers Parents,

Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations pratiques pour bien préparer la rentrée de septembre. Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

Madame DALMAU-ROCTON

HORAIRES DE RENTRÉE DES CLASSES DU COLLÈGE

Mardi 01 septembre 2026

De 08H30 à 16H00 ⇒ Classes de 6^{ème}

De 11H00 à 13h00 ⇒ Classes de 5^{ème}

De 15H15 à 17H00 ⇒ Classes de 4^{ème}

Mercredi 02 septembre 2026

De 09H00 à 12H00 ⇒ Classes de 6^{ème} (suite de la première journée d'intégration)

De 08H30 à 10H30 ⇒ Classes de 3^{ème}

La première demi-journée est consacrée à l'accueil des élèves par le professeur principal :

- visite de l'établissement pour les nouveaux élèves,
- informations sur le fonctionnement des divers services,
- communication de l'emploi du temps.
- prise de connaissance du règlement intérieur du collège

Le 01 septembre de 16H00 à 17H00, accueil des parents volontaires des élèves de sixième dans les classes par le Professeur Principal.

Nous souhaitons vivement que tous les élèves de 6^{ème} (externes et demi-pensionnaires) déjeunent à la restauration scolaire pour leur première journée de vie au collège.

Les cours commenceront le jeudi 03 septembre 2026 selon l'emploi du temps pour tous les élèves du collège.

Une étude surveillée sera assurée de 17H15 à 18H00 les lundi, mardi et jeudi **à partir du lundi 07 septembre 2026**. Il n'y aura pas d'étude surveillée avant cette date.

HORAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement est ouvert de 7H30 à 18H30. Les cours commencent à 8H05 (sonnerie à 8H00) et à 14H00 (sonnerie à 13H55). Les élèves doivent donc être présents dans l'établissement 5 minutes avant le début du cours.

Consignes à respecter aux abords de l'établissement :

A 8H - 12H - 14H - 16H et 17H il est demandé aux élèves de ne pas stationner devant l'établissement pour des raisons de sécurité. Les attroupements devant l'établissement gênent considérablement les passants et peuvent provoquer des accidents.

De même, les halls des immeubles avoisinants sont des propriétés privées : les élèves n'ont pas à y entrer ou à rester devant la porte. Ils ne doivent pas gêner les mouvements des résidents.

Accès à l'établissement :

Les entrées et les sorties des élèves s'effectuent à partir d'une carte d'accès personnelle délivrée par l'Etablissement. Toute carte perdue ou détériorée devra être remplacée et sera facturée aux familles. **L'Etablissement se réserve le droit de ne pas accepter l'entrée d'un élève qui n'aurait pas sa carte d'accès.**

Les parents sont instamment invités à ne pas stationner à proximité du portail pour sécuriser le passage protégé et la piste cyclable.
--

CARNET DE CORRESPONDANCE DES NIVEAUX 6°/5°/4°

Il sera distribué aux élèves le jour de la rentrée.

Dans ce carnet figurent :

- le règlement intérieur du collège,
- des informations administratives,
- les billets d'absence,
- les billets de retard

Pour le niveau 3^{ème}, le carnet de correspondance est désormais dématérialisé via Ecole Directe.

SORTIES

En début d'année scolaire, après avoir pris connaissance de l'emploi du temps, **les parents préciseront les heures de sortie** de leur enfant **et indiqueront s'ils l'autorisent ou non à sortir** en cas d'absence de professeur.

Pour une sortie exceptionnelle, les élèves présentent leur carnet de correspondance aux Conseillers d'Éducation avant de quitter l'établissement :

- Monsieur LANGLEMEZ pour les classes de sixième, cinquième et quatrième.
- Madame GOUHIER pour les classes de troisième.

RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS ET SUIVI SCOLAIRE

Des rencontres Parents - Professeurs sont organisées avant fin janvier.

Les bulletins trimestriels du collège et la synthèse de chaque conseil de classe sont envoyés par Ecole Directe ; les bulletins seront accessibles via l'onglet « Documents ».

VIE SCOLAIRE - ECOLE DIRECTE

- **Les parents ont accès à ECOLE DIRECTE** au moyen **d'identifiants personnels**. Pour les parents dont l'enfant était déjà inscrit au sein de l'établissement, le mot de passe peut être conservé d'une année sur l'autre. Pour les nouveaux parents, l'identifiant et le mot de passe sont envoyés par courriel début septembre.

La communication se faisant de plus en plus par ce biais, nous invitons les parents à consulter leur compte quotidiennement.

- Ecole Directe permet l'accès aux informations de la vie scolaire, aux notes, au cahier de texte, au certificat de scolarité et aux informations comptables des frais d'externat.

- **Les élèves ont également accès à ECOLE DIRECTE** au moyen **d'identifiants personnels, différents de ceux de leurs parents**. Ils sont distribués pour les nouveaux élèves dans la première quinzaine de septembre.

Les élèves ont accès aux informations de la vie scolaire, aux notes et au cahier de texte uniquement. Pour les devoirs, l'agenda papier de l'élève prime.

AIDE A LA RESTAURATION SCOLAIRE (Conseil Départemental)

Dès réception de la lettre d'accord du Conseil Départemental l'adresser à Madame Elleng (bureau 13).

TRANSPORTS SCOLAIRES

La demande de gratuité des transports scolaires se fait en ligne sur le site du Conseil Départemental. L'accord est donné sur critère géographique (il faut dépendre du secteur Clémence Isaure pour le collège).

ASSURANCE SCOLAIRE

Une attestation d'assurance en cours de validité pour l'année 2026-2027, sera à remettre à **l'accueil de l'établissement dès le jour de la rentrée**, en mentionnant la classe de l'élève.

VACANCES SCOLAIRES 2026 / 2027

Congés de Toussaint	Congés de Noël	Congés d'Hiver	Congés de Printemps	Congés d'été
Du samedi 17 octobre au lundi 02 novembre	Du samedi 19 décembre au lundi 04 janvier	Du samedi 06 février au lundi 22 février	Du samedi 03 avril au lundi 19 avril	A partir du samedi 03 juillet

Jours fériés :

Mercredi 11 novembre 2026 (Armistice) - Lundi 29 mars 2027 (Lundi de Pâques) – Jeudi 06 mai 2027 (Ascension) - Vendredi 07 mai 2027 (pont de l'Ascension) – Lundi 17 mai 2027 (Lundi de Pentecôte).